

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 3

Artikel: Deux casinos dans le canton de Vaud
Autor: F.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

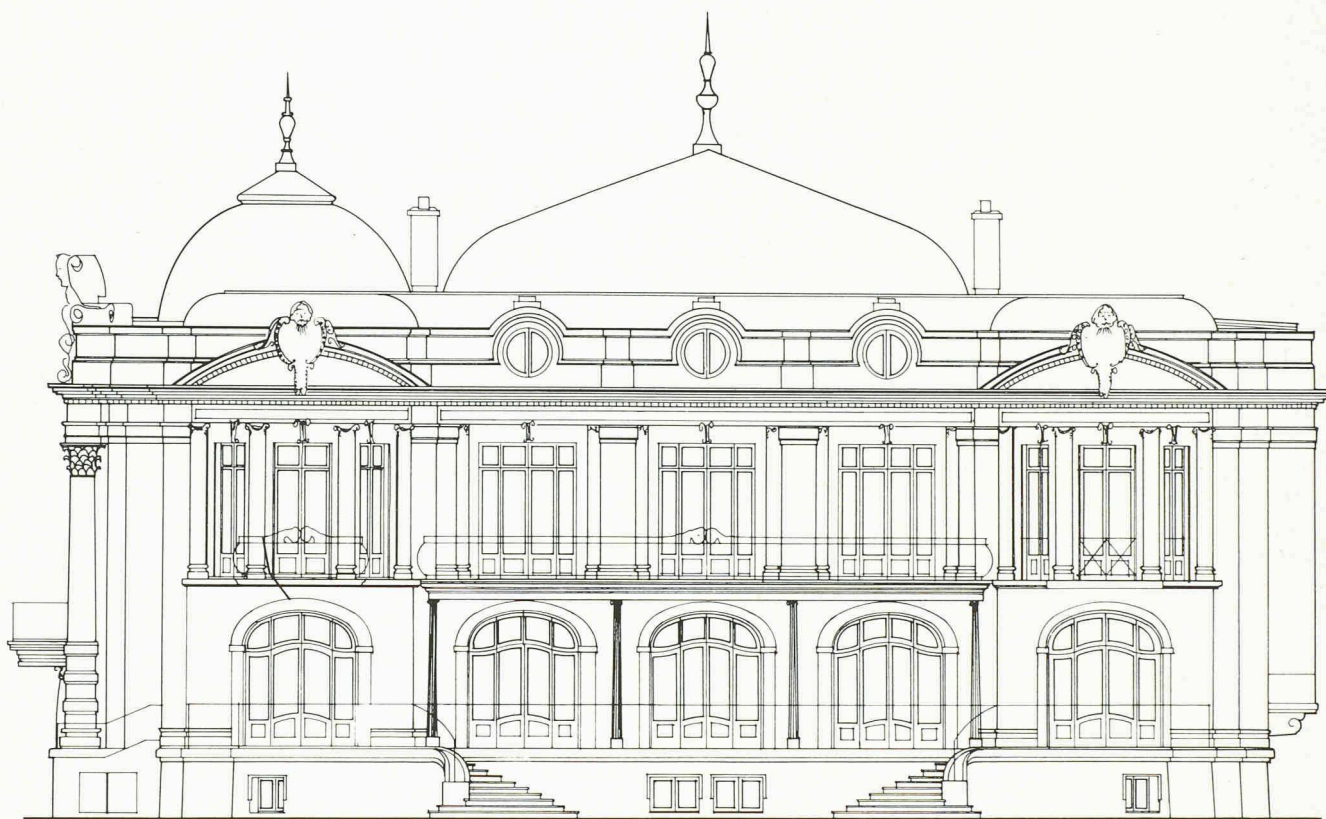
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX CASINOS DANS LE CANTON DE VAUD



Il est intéressant de constater que certains types de bâtiments ont été construits à des moments très proches, et de se demander quelles ont pu être les raisons d'une telle floraison d'édifices. C'est une dizaine de casinos qui ont ainsi été édifiés entre 1880 et 1915. Tous ces édifices avaient à peu près le même programme, leur taille pouvant varier en fonction du lieu où ils ont été construits. Tous ont les mêmes caractéristiques : ce sont des lieux « distingués », réservés à la classe aisée ; on les implante, autant que faire se peut, à l'endroit le plus agréable de la localité. Enfin, très souvent, le casino était un complément quasi obligé de l'établissement thermal.

Nous présentons ci-dessous deux exemples, fort différents l'un de l'autre, situés dans le canton de Vaud. Le casino d'Yverdon-les-Bains remplit toutes les caractéristiques évoquées ci-dessus ; il vient de faire l'objet d'une restauration. Gilles Barbey, architecte à Lausanne, a collaboré de très près à cette restauration, dont il expose ici le « scénario ».

A Morges (ci-dessus), la restauration n'a pas été faite ; on se pose même la question de savoir si le casino doit être démolé ; voilà vingt ans que ce choix se profile, mais ce n'est qu'en 1988, semble-t-il, que le dossier devrait être définitivement réglé.

Nous présenterons ultérieurement le casino de Lausanne, dont la rénovation récente n'a pas fait l'unanimité, et celui de Saxon, qui était fortement abîmé mais que l'on vient de restaurer ; ainsi, l'ombre de Dostoïevski pourra de nouveau errer en ces lieux...

En guise d'introduction, nous avons choisi un chapitre rédigé par Pierre Saddy, tiré du catalogue d'exposition *Les villes d'eau en France*, édité par l'Institut français d'architecture, que nous remercions très chaleureusement de nous en avoir autorisé la reproduction.

F. N.

Le casino

L'Hellespont ? Le pont vers la Perse des ex-philhellènes, des vieux Gréco-Romains... Une dualité Occident-

PAR PIERRE SADDY, PARIS

Orient déjà ancienne ; Eschyle, dans *Les Perses*, met en scène une reine s'entretenant avec des conseillers ; elle leur décrit le rêve qui a trouvé son réveil : « Il m'a semblé voir deux femmes apparaître devant moi, magnifiquement vêtues. L'une était parée de l'habit des Perses, l'autre du costume dorien [...]. C'étaient deux filles de la même race, c'étaient deux sœurs. A chacune le sort avait fixé sa patrie : l'une habitait la terre de Grèce, l'autre

la terre des barbares. » Image qui s'applique excellemment à cette dualité de style, ce mélange des genres qui, avec l'éclectisme, triomphent dans l'architecture des villes d'eaux.

Pour beaucoup d'architectes, le casino évoque avant tout l'Italie ; une maison de plaisance dans un site agreste ; ce casino de Raphaël, popularisé par les nombreuses études sur le peintre publiées tout au long du XIX^e siècle. Pour les étudiants en architecture, c'est un « joli programme, qui était jadis un des sujets favoris du vieux professeur de théorie de mon temps, le père Lesueur », écrit l'architecte Louvet, chroniqueur du *Bulletin mensuel de la Grande Masse*. Dans cette publication de mars-avril 1935, il commente le